



Circonscription de Bois-Guillaume

**Localité :** Le Houlme

**Nom de l'école :** École Aragon-Prévert

**Date de la réunion :** 21 mars 2017

Séance ouverte à 18 h. 05 ; levée à 20 h 11

– **Présents :**

Madame Florence Chapelière, **Maire-adjoint** du Houlme

**Membres du Conseil des Maîtres :**

Mme Virginie Altaras

Mme Julie Brasseur

Mme Amandine Cavelier

Mme Sonia Cousarier

Mme Géraldine Deniaud

M. Germain do Marcolino-Chabbert

Mme Odile Godart

Mme Brigitte Gosselin

M. Marc Helloin

M. Jérôme Michel

**Membres du Comité de Parents :**

M. Jérôme Barat

M. Frédéric Corlau

Mme Anne-Sophie Gay-Azzouz

Mme Audrey Guinoiseau

Mme Delphine Lemenuel-Chrétien

Mme Valérie Lemettais

Mme Noëlla Letellier

Mme Laëtitia Petit

Mme Mélanie Prevel

M. Christophe Renault

Mme Nathalie Renault

Mme Valérie Saunier

M. Mathieu Silva Dos Santos

**Délégué Départemental de l'Éducation Nationale :** M. Alain Alexandre

**Personnalité invitée par le Président :** Mlle Julie Semeux, responsable péri-scolaire

**Excusés:**

M. Philippe Vauchel, Inspecteur de l'Éducation Nationale

M. David Pirou, parent d'élève

**Compte-rendu établi par :** M. Germain do Marcolino-Chabbert, président du Conseil d'école

**Secrétaire de séance :** Mme Amandine Cavelier, professeure d'école

Le compte-rendu de la réunion du 13 octobre est adopté à l'unanimité.



## 1. Modification du règlement intérieur piscine

Pour des raisons évidentes, cette injonction sera ajoutée : Les filles devront porter un maillot « une pièce » de type sportif.

## 2. Conseil Municipal d'enfants

M. do Marcolino-Chabbert avait invité Mlle Julie Semeux, responsable interclasse et péri-scolaire, qui s'occupe aussi du Conseil Municipal d'enfants.

Le CME a composé quatre commissions :

- ✓ sport, loisirs, culture ;
- ✓ cadre de vie, environnement ;
- ✓ sécurité, prévention ;
- ✓ restauration scolaire.

Plusieurs propositions ont déjà été développées :

- ✓ aménager la cour ;
- ✓ faire des repas à thème à la cantine, marquer la semaine du développement durable ;
- ✓ créer un drapeau de l'école ;
- ✓ avoir plus d'ateliers le midi ;
- ✓ installer des jeux dans le parc ;
- ✓ installer une boîte de livres à partager.

M. le directeur propose que les élus-élèves, qui ont déjà eu deux réunions, puissent faire un compte-rendu de leur activité, devant leurs camarades, en juin, et écouter les nouvelles propositions de ces derniers. Cela pendra la forme de réunions d'agora, avec un animateur neutre, en séparant les grands et les petits (deux réunions d'environ une heure).

## 3. Nouvelles Activités Péri-scolaires

Les parents demandent quel est le pourcentage de retour des questionnaires renseignés sur les activités. 23 % des familles a répondu. Ce qui est peu. Mme Chapelière, optimiste, estime que les familles n'ont pas répondu parce qu'elles ont intégré le dispositif et que tout leur semble optimal.

Des parents élus remarquent que certaines questions étaient trop larges et se proposent pour travailler avec Mlle Semeux pour la prochaine mouture.

70 % des enfants de l'école participent aux TAP.

Mme Letellier pose le problème des enfants qui ne peuvent pas aller au TAP. Sont signalés les lieux limités (même si la salle Levavasseur a été ajoutée cette année) et le manque de personnels. Pour ces derniers, Mme Chapelière précise qu'elle recrute exclusivement des jeunes titulaire du Bafa, afin d'être sûre qu'ils aient une bonne formation.

Les NAP et le PEDT doivent faire l'objet des travaux d'une commission municipale ( le 30 mars prochain), M. Helloin demande que les enseignants soient enfin destinataires du - projet de - PEDT, comme la loi fait obligation.

## 4. Engagement des élèves sur une activité

Le Brass-Band à l'école est une des activités phare des NAP. Grâce à une méthode mise au



point par Pascal Piédefer, les élèves apprennent vite à jouer quelques notes d'un instrument à cuivre, et peuvent s'exercer au sein d'un orchestre.

Une élève, qui a déjà bénéficié un an de cette activité, a déclaré récemment vouloir arrêter.

Comme M. Piédefer et Mme Lermechain, les enseignants pensent que cet élève devrait respecter l'engagement de début d'année à poursuivre cette activité jusqu'en juillet. Mme Chapelière est d'avis contraire et indique qu' « on ne peut pas forcer un enfant à faire une activité. »

## **5. CME et permis à Points**

M. do Marcolino-Chabbert estime choquant que des enfants en forte difficulté de comportement, auteurs d'indisciplines, voire d'incivisme, soient élus brillamment au Conseil Municipal d'Enfants. Il propose une sorte de permis à points, qui leur ferait perdre leur éligibilité. Par exemple, un élève exclu de la cantine ne serait plus éligible.

Mme Chapelière refuse toute condition d'éligibilité, arguant notamment que le CME est un lieu d'éducation, où l'élève trouvera sans doute de quoi s'amender et évoluer.

M. Corlau indique qu'au collège, ce sont les élèves « les plus populaires » qui sont élus. Certains mènent à bien leur tâche, d'autres non.

Mme Chapelière tient à préciser qu'aux vœux du Maire, les délégués présents ont été sages, attentifs et fiers d'être là.

M. le Directeur indique que le Conseil des maîtres réfléchira sur ce sujet. Il rappelle l'implication considérable des maîtres de CM1 et CM2 pour les élections au CME.

## **6. Situation de l'école**

L'école ne fait pas cette année l'objet d'une mesure de carte scolaire. Comme l'année dernière, le nombre de CM2 qui partent au collège est inférieur au nombre de CP qui arrivent. On assiste à une hausse significative du nombre des enfants à l'école, aujourd'hui de 228, et qui devrait excéder 235 à la rentrée scolaire prochaine.

La municipalité prévoit 71 logements supplémentaires ( Bouyghes immobilier) en face de la mairie (pour la rentrée 2018) et un lotissement au dessus de la rue du Général de Gaulle.

## **7. Coopérative scolaire**

Il y a aujourd'hui plus de 4000 E en caisse. Le loto galette a permis un bénéfice de 1397 E, les photos de classe de 1398 E. Depuis la rentrée de septembre, l'école a dépensé 4259 E pour les sorties (muséum d'histoire naturelle, musée des antiquités, théâtre des arts, spectacle au 106 ou hangar 23, musée des beaux-arts, de l'éducation, etc.)

## **8. Sortie scolaires**

Les CM2 prévoient 2 ou 3 journées d'excursions à vélo en juin, en remplacement de la classe transplantée qui n'a pu être financée. Les CM1 retourneront au 106 et iront à l'Historial, les CE2 auront leur classe eau...

## **9. AEHL**

La tombola « gourmande » sera proposée aux vacances de printemps.

Le spectacle du vendredi de la fête du livre a été retenu aujourd'hui même. Ce sera « les



crapauds sonores ».

## **10. Kermesse**

Elle aura lieu le vendredi 23 juin, si M. le Maire l'autorise.

Deux invitations aux bénévoles différentes : l'une pour tenir un stand, l'autre pour faire des gâteaux.

## **11. Local vélos**

Ms Helloin et Michel demandent l'installation de barres et de chaînes pour sécuriser le dépôt de vélo.

M. Helloin rappelle que désormais le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de douze ans.

## **12. Préau d'entrée**

Des enfants sont gênés par la fumée de cigarette exhalée par quelques parents irrespectueux à la porte de l'école. Le Conseil d'école décide d'interdire de fumer sous le préau d'entrée et demande à M. le directeur de le signaler par voie d'affichage sans délai.

La séance est close à 20 h. 11.